



Sûreté et sécurité du personnel et des locaux et plan-cadre d'équipement

Sûreté et sécurité du personnel et des locaux

Troisième rapport du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif à la Soixante-Troisième Assemblée mondiale de la Santé

1. La douzième réunion du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration s'est tenue à Genève le 14 mai 2010 sous la présidence du Dr M. Dahl-Regis (Bahamas).¹
2. Le Secrétariat a présenté le rapport du Directeur général sur la sûreté et la sécurité du personnel et des locaux dans lequel, comme l'a demandé le Conseil exécutif, les besoins urgents étaient séparés des dépenses de fonctionnement.
3. Le Comité a discuté de trois principes :
 - 1) il ne doit pas y avoir de programme sans sécurité,
 - 2) il convient de disposer de ressources appropriées pour les besoins de la sécurité, et
 - 3) les phases de sécurité doivent être définies en fonction des besoins des programmes selon le principe « comment rester sur les lieux » plutôt que « quand partir ».
4. Le Comité a réaffirmé la nécessité de ressources appropriées pour assurer la sûreté et la sécurité du personnel. Le Comité s'est dit favorable aux mécanismes de financement proposés qui sont présentés dans le rapport, à la fois pour répondre aux besoins urgents et pour assurer le financement durable, mais il a noté, toutefois, que les contributions volontaires devaient aussi concourir aux coûts globaux de la sécurité.
5. Reconnaissant la nature imprévisible des questions de sécurité, le Comité a noté que, sur les US \$10 millions demandés, US \$7 millions seraient utilisés pour répondre aux besoins identifiés comme urgents ; les US \$3 millions restants seraient gardés en réserve de façon à être disponibles en cas de besoins inattendus. Un rapport sur la mise en œuvre du fonds sera présenté au Comité du Programme, du Budget et de l'Administration à sa prochaine réunion en janvier 2011.

Le Comité, au nom du Conseil exécutif, a recommandé que l'Assemblée mondiale de la Santé adopte le projet de résolution contenu dans le document A63/35.

= = =

¹ Pour la liste des participants, voir le document A63/49, annexe.